

HUILERIES AFRICAINES (1920-1928)

Filiale de la [Société financière des caoutchoucs](#)
et de la [Compagnie de l'hévéa](#)

Épisode précédent :
[Société des huileries et plantations de la Côte-d'Ivoire.](#)

Huileries africaines (*La Journée industrielle*, 20 juin 1920)

De formation récente, cette société anonyme a pour objet la mise en valeur et l'exploitation en tous pays, et principalement à la Côte d'Ivoire, de toutes palmeraies (palmiers à huile) et de tous terrains plantés en caoutchoutiers, cacaoyers, cocotiers, kolatiers, etc., à cet effet, l'achat, l'affermage et revente, et la culture de terrains, plantations et récoltes.

La siège est à Paris, 29, rue des Pyramides.

Le capital est fixé à 8 millions en actions de 500 fr. divisées en deux catégories, la première en 10.400 actions privilégiées à souscrire en numéraire, la seule de 5.600 actions ordinaires remises à MM. Grégoire Sainte-Marie et L. Manteau, liquidateurs de la Société française des huileries et plantations de la Côte-d'Ivoire, en rémunération de leurs apports.

Les premiers administrateurs sont : MM. Joseph Pernotte, directeur de la Banque industrielle de Chine, à Paris, 88, avenue du Bois-de-Boulogne ; Ernest Rosa, administrateur de sociétés, à Bruxelles, 33, boulevard Militaire ; Adrien Hallet, banquier, à Bruxelles, 56, rue de Namur ; Willy van de Velde, directeur de la Banque des Colonies, à Anvers, 11, rue Jardin-des-Arbalétriers ; Raoul Giraud, banquier, à Valence-sur-Rhône, 3, boulevard Bancel ; et Olivier de Rivaud, banquier, à Paris, 6, rue de Hanovre.

Constitution Société des Huileries africaines (*Cote de la Bourse et de la banque*, 1^{er} juillet 1920)

Capital 8 millions de francs divisé en 16.000 actions de 500 fr. dont 5.600 d'apport attribuées à MM. R. Grégoire-Sainte-Marie ¹ et Manteau. Siège social, à Paris, 29, rue des Pyramides. Conseil d'administration : MM. Pernotte, Rosa, Hallet, Van de Velde, Giraud et de Rivaud. Statuts déposés chez M^e Leguay, à Paris. — *La Loi*, 17 juin 1920.

¹ René Grégoire Sainte-Marie (Roye, Pas-de-Calais, 1883-Paris, 1957) : marié à Madeleine Tacquet, petite-fille d'Élie Reumaux (président des Mines de Lens). Associé de Dambreville et Grégoire Sainte-Marie, savons et produits chimiques à Boulogne. Administrateur des Papeteries de l'Indochine et de la Cie forestière de l'Afrique française.

Renseignements financiers
(*Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF*, 1921, p. 184)

La Société des Huileries africaines a transféré son siège social à Paris, 13, rue Notre-Dame des Victoires, 11^e.

CÔTE-D'IVOIRE
La vie économique
(*Les Annales coloniales*, 26 août 1921)

Il est accordé à la Société des Huileries africaines, ayant son siège à Paris, 29, rue des Pyramides, et faisant élection de domicile en ses bureaux à Drewin (cercle du Bas-Sassandra, Côte d'Ivoire), le permis d'exploitation d'une concession rurale de 2.500 hectares environ, sise à Drewin (cercle du Bas-Sassandra), pendant une durée de quarante ans.

AEC 1922-184 — Huileries africaines, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, PARIS (2^e).
Capital. — Sté an. f. le 27 mai 1920, 8 millions de fr. dont 52.000 act. de 100 fr. et 28.000 act. d'apport (suite de l'ancienne « Société des huileries et plantations de la Côte d'Ivoire » fondée en 1911 et dissoute le 12 avril 1920).

Objet. — Exploit. de palmeraies (palmier à huile) à la Côte-d'Ivoire. Usine et comptoir à Grand-Drewin.

Exp. — Matériel d'huilerie, fûts à huile, sacs, prod. aliment., tissus, art. de traite, etc.

Conseil. — E[ugène] Mathon [CFAO], présid. ; J. Pernotte [Bq indus. Chine/Soc. financière des caoutchoucs], v.-présid., Adrien Hallet, E. Rosa, W Van de Velde, R[aoul] Giraud, Olivier de Rivaud, H. Nouvion [BAO], L. Toulemonde, P. Delsaux, G[régoire-]Ste-Marie.



Coll. Jacques Bobée

HUILERIES AFRICAINES

Société anonyme au capital de 8.000.000 de fr.
divisé en 16.000 actions de 500 fr. chacune
Statuts déposés chez M^e Legay, notaire à Paris, le 29 avril 1920
modifiés par l'assemblée générale extraordinaire du 3 avril 1922

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 14 avril 1922

Siège social : 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris

ACTION DE CINQ CENT FRANCS
AU PORTEUR, ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
Un administrateur (à gauche) : Giraud (?)
Un administrateur (à droite) : Eugène Mathon
Imprimerie Stribick Fally et Cie, Clichy

Huileries africaines
(*La Journée industrielle*, 26 mai 1923)
(*Les Annales coloniales*, 8 juin 1923)

Les actionnaires, réunis en assemblée ordinaire, au siège social, 13, rue Notre-Dames-des-Victoires, à Paris, sous la présidence de M. O. de Rivaud, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 août 1922, se soldant par une perte de 671.207 fr. 75, représentée principalement par la mise en état du matériel et le redressement de différents postes de l'actif. L'exploitation ne figure dans ce déficit que pour 38.136 fr. 05.

Le rapport signale que la Société a continué le développement et l'aménagement des plantations et que l'on peut envisager, pour 1924, sur une concession de 2.000 hectares, la mise en valeur de 1.600 hectares de palmeraie. Elle espère atteindre, en 1922-1923, une vente de 450 tonnes d'huile et de 300 tonnes de palmistes, produits qui sont actuellement réalisés dans des conditions satisfaisantes. Il est également fait état de l'accord passé au début de l'année avec la Société financière des caoutchoucs, qui a été chargée de l'expédition courante des affaires de la société, sous la direction de l'administrateur délégué, M. Adrien Hallet.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES PALMERAIES
(*La Vie municipale*, 6 janvier 1924)

.....
Le rapport du conseil signale que la hausse de l'huile de palme a favorisé la Société des Huileries Africaines dont la Société Financière des Palmeraies possède un paquet d'actions.
.....

Huileries africaines
(*La Journée industrielle*, 4 mai 1924)

L'assemblée ordinaire qui a eu lieu avant-hier au siège social, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, a approuvé les comptes de l'exercice 1922-23 se soldant par un bénéfice de 373.609 fr. qui ramène le solde débiteur antérieur à 217.632 francs.

Annuaire industriel, 1925

HUILERIES AFRICAINES (Soc. des), 13, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris, 2^e. Ad. t. Palmhuil-Paris. Soc. an. au cap.de 8.000.000 de fr. Cons. d'adm. : Prés. : M. E. Mathon ; Vice-prés. : M. J. Pernotte ; Adm. : MM. A. Hallet, E. Rosa, W. Van de Velde, R. Giraud, O. de Rivaud, H. Nouvion, L. Toulemonde, P. Delsaux, G[régoire-]Ste-Marie. Usine et comptoir à Grand-Drewin.

Exploitation de palmeraies (palmier à huile). (4-39641).

Huileries africaines

(La Journée industrielle, 26 mars 1925)

L'assemblée ordinaire s'est tenue hier, au siège, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, sous la présidence de M. Eugène Mathon, président du conseil d'administration. Les actionnaires ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923-1924, clos le 31 août dernier, se soldant par un bénéfice net de 642.873 fr. 13. dont il y a lieu de déduire le solde déficitaire antérieur, s'élevant à 217.632 fr. 44. Le solde créditeur de 425.240 fr. 69 a été viré à un compte nouveau désigné poste de réserve pour aménagement et entretien du matériel.

Le rapport du conseil mentionne que la récolte des fruits a été moins bonne qu'on ne l'espérait mais, en revanche, le taux d'extraction s'est toujours maintenu à un niveau satisfaisant.

Pendant l'exercice écoulé, il a été vendu : 444.632 kg d'huile et 279.629 kg de palmistes. D'autre part, les assurances ont fait récupérer à la société, sur les manquants à l'arrivée, 20.096 kg d'huile et 9.916 kg de palmistes, de sorte que le rendement total de l'exercice a été, en chiffre rond, de 465 tonnes d'huile et 290 tonnes de palmistes, contre 390 tonnes d'huile et 280 tonnes de palmistes l'exercice précédent.

La majeure partie de l'huile a été vendue à Marseille. Cependant, en fin d'exercice, en raison des avantages particuliers qu'offre le marché de Liverpool. et dont les huiles peuvent particulièrement bénéficier, la société a vendu, sur cette place anglaise, une centaine de tonnes.

FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS

(La Cote de la Bourse et de la banque, 10 juillet 1925)

.....
Parmi les différentes valeurs de plantations du portefeuille, la Société financière des caoutchoucs a un intérêt important dans la Société des Houillères [sic : Huileries] Africaines dont le champ d'exploitation est situé à la Côte-d'Ivoire. Cette société, qui a donné au début quelques déboires, semble enfin entrer dans la période bénéficiaire. Des essais de culture, avec des graines sélectionnées, sont faits actuellement à Dabou, dans une savane située au nord de la lagune. S'ils donnent les résultats espérés, la Compagnie a de grandes chances d'avoir dans cette savane une source très importante de bénéfices, mais il y a lieu de noter, d'ores et déjà, avec satisfaction que l'exploitation de Drewin se traduit depuis deux ans par des bénéfices appréciables. L'exercice terminé le 31 août 1923 avait laissé un profit de 373.608 fr. 98 et celui terminé le 31 août 1924 un bénéfice de près de 650.000 fr., soit plus de 8 % du capital social. La société vend ses huiles à Liverpool où elles sont particulièrement appréciées. Elle obtient sur ce marché une bonification en raison de la qualité de ses produits. Alors que le contrat de Liverpool prévoit 18 % d'acidité, il est satisfaisant de noter que les huiles en provenance de Drewin accusent quelquefois un taux d'acidité inférieur à 12 %.

AEC 1926/255 — Huileries africaines,
13, rue Notre-Dame-des-Victoires, PARIS (2^e).

Tél. : Louvre 33-48 et 33-49 ; Gut. 53-90. — Télég. : Texafret. — © : Combination code, A. B. C. 5^e édit. — R.C. Seine 67.639.

Capital. — Société anon., fondée le 27 mai 1920, 8 millions de fr. en 16.000 actions de 500 fr. dont 5.600 actions d'apport. (Suite de la Société des huileries et plantations de la Côte-d'Ivoire, fondée en 1911 et dissoute le 12 avril 1920).

Objet. — Exploitation de palmeraies (palmier à huile) à la Côte-d'Ivoire. — Usine et comptoir à Grand-Drewin. — Siège d'exploitation à Dabou (Côte-d'Ivoire).

Imp. — Huile de palme, palmistes (En 1923-24, la société a vendu 444.682 kg d'huile et 279.629 kg de palmistes).

Exp. — Matériel d'huilerie, fûts à huile, sacs, produits alimentaires, tissus, articles de traite, etc.

Conseil. — MM. Eug. Mathon, présid. ; Paul Delsaux, Raoul Giraud, R. Grégoire Sainte-Marie, O. de Rivaud, Ernest Rosa, Louis Toulemonde, ~~Villy~~ [William (Willy)] Van de Velde, administrateurs.

(*Archives commerciales de la France*, 30 janvier 1926)

PARIS. — Modification. — Soc. dite HUILERIES AFRICAINES, 13. N.-D -des-Victoires. — Transfert du siège à Grand-Drewin (Côte-d'Ivoire). — 15 déc 1925. — *Ann. Parisiennes*.

HUILERIES AFRICAINES
(*La Revue coloniale*, décembre 1926)

Les actionnaires sont convoqués en assemblée extraordinaire, à Paris, au siège, pour le 15 décembre à 16 h. 30.

L'ordre du jour comporte : Modification à l'article 4 des statuts (transfert du siège social).

Huileries africaines
(*La Journée industrielle*, 1^{er} avril 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1926, qui se soldent par un bénéfice net de 686.971 fr. qui a été reporté à nouveau.

HUILERIES AFRICAINES
(*Le Journal des débats*, 29 janvier 1928)

L'assemblée extraordinaire du 27 janvier, a approuvé le projet d'apport, par la Financière des caoutchoucs, des concessions de l'Adjeh Cultur, comprenant, à Sumatra, 20.000 hectares, dont 250 plantés en caféiers et 1.000 en hévéas. Le prix de cet apport est de 2 millions de francs.

Union Tropicale de Plantations*
(*Le Journal des finances*, 28 septembre 1928)

L'Union Tropicale de Plantations a pris en 1928 la suite d'une société qui avait été constituée en 1920 sous le nom de Huileries africaines, au capital de 8 millions. Celle-ci possédait à la Côte-d'Ivoire des palmeraies et des exploitations forestières dont elle n'obtenait que des résultats médiocres : 342.873 francs de bénéfices en 1924-25, 70.857 francs en 1925-26 et 689.971 francs en 1926-27. En janvier 1928 une augmentation du capital à 40 millions fut décidée, en même temps que la société prenait sa nouvelle dénomination sociale. [...]

CONCESSIONS AGRICOLES ACCORDÉES EN A. O. F.
Concessions définitives
(*Le Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF*, 1928, p. 426)

Société des Huileries africaines
Mopoyen des Lagunes 151 h. 7 a. 48 c.
25 septembre 1928
J. O. Côte-d'Ivoire Badou 15 octobre 1928.

Suite :
1928 (janvier) : [Union tropicale de plantations](#).